



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction des finances
Rue Joseph Piller 13, 1701 Fribourg

Aux instances concernées

- Selon liste ci-jointe

Direction des finances DFIN
Finanzdirektion FIND

Rue Joseph-Piller 13, 1701 Fribourg

T +41 26 305 31 01, F +41 26 305 31 10
www.fr.ch/dfin

—
Réf: GG/
T direct: +41 26 305 31 01
Courriel: dfin@fr.ch

Fribourg, le 2 décembre 2020

Avant-projet d'ordonnance modifiant le règlement sur le temps de travail du personnel de l'Etat – Procédure de consultation

Mesdames,
Messieurs,

Dans sa séance du 9 décembre 2020, le Conseil d'Etat a autorisé la mise en consultation de l'avant-projet d'ordonnance modifiant le règlement sur le temps de travail du personnel de l'Etat, accompagné de son commentaire. Conformément à l'article 123 al. 2 LPers, ce projet est ainsi mis en consultation auprès du personnel par l'intermédiaire des Directions, des établissements, et des associations de personnel.

Vous trouverez en annexe un exemplaire de chacun de ces textes, en français et en allemand. Les documents mis en consultation, ainsi que la liste des destinataires, sont également disponibles sur le site de l'Etat www.fr.ch/consultations.

Nous vous invitons à nous faire parvenir vos éventuelles remarques **jusqu'au 26 février 2021** sous forme électronique (format Word de préférence) à l'adresse Celine.BerberatWyssen@fr.ch

En vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à cette consultation, nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de nos sentiments distingués.

Georges Godel
Conseiller d'Etat

Annexes

-
- Avant-projet d'ordonnance modifiant le règlement sur le temps de travail du personnel de l'Etat
 - Commentaire de l'avant-projet d'ordonnance
 - Liste des destinataires